

CLASSES A HORAIRES AMENAGÉES 6ème/5ème

Pour les Collèges de Maurice Genevoix, Léonard de Vinci et Notre Dame



Madame, Monsieur

Vous souhaitez inscrire votre enfant à l'atelier sportif football dans le cadre de l'entrée en 6ème ou 5ème dans les collèges de Maurice Genevoix, Léonard de Vinci et Notre Dame.

Publics concernés: Filles et Garçons

L'atelier sportif football s'adresse aux collégiens de Maurice Genevoix, Léonard de Vinci et Notre Dame des classes de 6ème et 5ème.

L'enfant doit obligatoirement être licencié dans un club de football pour la prochaine saison 2021/2022.

Quelque soit le club. Cependant si l'enfant n'a pas de licence, il ne pourra pas être admis.

Horaires et jours des entraînements:

Mardi de 16h à 18h - Jeudi de 16h à 18h

A l'issue des entraînements, les parents devront venir chercher leur enfant au stade Ladoumègue devant les vestiaires situés sous la tribune ou repartir avec leurs bus d'affectation de 18H00 sur le parking du Lycée.

Engagement :

La présence aux séances de foot est obligatoire chaque semaine durant l'année.

(Sauf si présence d'un certificat médical)

Transport :

Le transport en BUS (Léonard de Vinci et Notre Dame) et l'accompagnement (Maurice Genevoix) sont assurés par les éducateurs de l'atelier sportif.

Les éducateurs de l'atelier ne seront pas responsables des enfants qui effectuent le trajet seul du collège au stade.

Un mot devra être fourni aux éducateurs par la famille des enfants se rendant au stade en vélo.

Structure Organisatrice : Sologne Olympique Romorantin

Encadrement : Florian Baron (BEF)

FICHE CANDIDATURE ET CHARTE D'ENGAGEMENT

A COMPLETER, A SIGNER ET RENVoyer AVANT LE SAMEDI 5 JUIN 2021 > REPOUSSÉE AU SAMEDI 12 JUIN

(DES PLACES ENCORES DISPONIBLES)

PAR EMAIL A L'ADRESSE : sor@romorantin.fr

NOM:..... PRENOM:.....

DATE DE NAISSANCE:...../...../.....

CLUB ACTUEL:..... (Votre enfant doit obligatoirement être licencié dans un club de Football)

IL SERA SCOLARISE EN CLASSE DE: 6ème / 5ème (Rayer la mention inutile)

AU COLLEGE DE: M. GENEVOIX / L. VINCI / NOTRE DAME (Rayer la mention inutile)

COORDONNEES DES PARENTS: ADRESSE :

NUMERO DE TELEPHONE: /

EMAIL :

Je soussigné, responsable légal de l'enfant, engage l'inscription aux classes à horaires aménagés Football pour l'année scolaire 2021/2022.

- Je m'engage à participer aux 2 séances hebdomadaires du mardi et jeudi sur l'année 2021/2022.
- Je m'engage à être licencié dans un club affilié à la FFF
- Les collèges s'engagent à intégrer ce créneau dans l'emploi du temps scolaire de votre enfant, ainsi ce temps est à considérer comme toutes matières scolaires (SVT, FRANCAIS, MATHS etc...)
Par conséquent, toute absence devra être justifiée, seul la présence d'un certificat médical de dispense de sport pourra lui permettre d'être absent.
- Sans dispense, votre enfant sera pris en charge par les éducateurs en proposant de s'avancer sur le travail scolaire (salle à disposition pour travailler)
ou prendre part à des actions terrains (ex: arbitrage, rôle d'adjoint...).

SIGNATURE DE L'ENFANT

SIGNATURE DES PARENTS



Sologne Olympique Romorantin

15 avenue de Paris • 41200 ROMORANTIN-LANTHENAY

Tél : 02 54 76 22 23 • Fax : 02 54 76 87 27 • sor@romorantin.fr